

Si dans un premier temps la bibliothèque départementale s'est focalisée sur l'informatisation des bibliothèques de son réseau, la création d'un portail collectif des bibliothèques de son territoire, la rétroconversion des catalogues de fonds patrimoniaux des bibliothèques meusiennes et la mise à disposition de ressources numériques sur son portail, elle souhaite **aujourd'hui avoir à sa disposition un outil de médiation au service des dernières pratiques innovantes en bibliothèque.**

Un médiabus numérique représente un outil souple, facilement adaptable et immédiatement fonctionnel qui permettra de :

- présenter les nouveaux services qui apparaissent en bibliothèques et qui tiennent compte du développement de l'économie collaborative avec par exemple l'animation de « fab-labs » et la programmation d'ateliers de création artistique et numérique.
- toucher de nouveaux publics qui ne fréquentent pas les bibliothèques
- valoriser les pratiques actuelles multimédia et numériques de la Bibliothèque départementale (heure du conte numérique, ateliers de pratiques numériques, animation autour du jeu vidéo...)
- développer de nouvelles missions de sensibilisation, de fabrique et de création numérique en zone rurale.

En effet, le médiabus permettra l'itinérance du service numérique de la Bibliothèque départementale grâce à son autonomie tant sur le plan électrique que sur le plan des connexions internet. Il sera un vecteur de sensibilisation et de formation des professionnels et des usagers aux nouvelles pratiques émergentes.

OBJECTIFS

La bibliothèque du XXI^{ème} siècle est entrée dans une nouvelle ère notamment avec le concept de « bibliothèque troisième lieu » qui revisite le modèle de la bibliothèque, lieu de prêt et de consultation. Egalement lieu d'apprentissage, « de fabrique », de création, elle a pour objectif de **placer les usagers dans un rôle de partenaires, de créateurs actifs de la culture et non comme de simples récepteurs passifs.**

Le médiabus numérique aura pour ambition de :

- contribuer à la réduction des disparités d'accès au numérique qui existent en fonction de l'âge, du niveau social et culturel des personnes ;
- accompagner plus spécifiquement les personnes qui ne sont pas familières avec les technologies numériques et qui peinent à s'adapter aux évolutions rapides des matériels, au point de se trouver défavorisées, voire handicapées, dans leur vie quotidienne ;
- aider à utiliser les ressources numériques proposées par la Bibliothèque départementale ;
- sensibiliser les publics aux nouvelles offres présentes dans les bibliothèques ; en effet, de nombreuses personnes ne rentreront jamais dans une bibliothèque. Le médiabus numérique, moins connoté, sera un bon vecteur auprès de ces populations réticentes à la culture ;
- former les usagers des bibliothèques non équipées de matériel numérique à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- familiariser les publics avec les outils mis à disposition dans le médiabus numérique : liseuses électroniques, tablettes, ordinateurs, imprimantes et scanners 3D, matériels CNC (ordinateur Numérique Commandé)... ;
- accompagner individuellement des publics dans leur apprentissage de nouveaux outils de créations (maîtrise de logiciels de CAO...) ;
- cibler principalement les publics jeunes et adolescents ;
- placer les publics dans un rôle de partenaires actifs dans le cadre des ateliers de « fabrique » numérique ;
- proposer des ateliers de création numérique ;
- Faire entrer la science et les technologies dans les bibliothèques
- Donner à comprendre les technologies utilisées quotidiennement et les systèmes automatisés avec des outils grands publics (Arduino, Makey Makey...)

Le médiabus numérique viendra compléter et enrichir les actions culturelles de la Bibliothèque départementale par une offre plus orientée de « fabrique » numérique ou encore de création numérique.

BENEFICIAIRES :

- Les bibliothèques du réseau, communales, intercommunales ou associatives
- Les établissements scolaires
- les partenaires de la bibliothèque départementale

- Cette nouvelle offre concernera plus particulièrement
- les personnels bénévoles et salariés des bibliothèques informatisées ou non qui ont besoin de constater de visu l'intérêt de nouvelles pratiques ;
- les usagers des bibliothèques informatisées. En effet, en raison de son caractère très rural, le réseau des bibliothèques de la Meuse est composé à 70 % de bibliothèques gérées exclusivement par des personnes bénévoles souvent âgées, peu autonomes elles-mêmes avec les nouveaux médias et qui demandent un accompagnement dans ce domaine ;
- les usagers des bibliothèques non informatisées qui n'ont pas la chance d'avoir à proximité de chez eux un équipement moderne ;
- les usagers d'autres équipements (centre sociaux, centre de loisirs), qui ne fréquentent pas les bibliothèques ;
- les vacanciers, public disponible à la découverte dans le cadre de pratiques estivales ou de salons divers ;
- les scolaires primaires, collèges et lycées. Si les établissements scolaires sont de plus en plus équipés en matériel informatiques. Les enseignants sont souvent peu formés aux pratiques de création sur ces nouveaux outils et de « bidouilles technologiques »
- les adolescents. En effet, la présence d'un personnel formé plus en phase avec les outils de leur génération permettra à la fois une expérience de mixité intergénérationnelle et la proposition d'une offre plus adaptée au public adolescent qui souvent déserte les bibliothèques.

- **CONDITIONS D'OCTROI**
- Les structures doivent répondre aux critères suivants :
- Être un partenaire potentiel de la bibliothèque départementale et des bibliothèques du réseau
- Présenter un projet de médiation multimédia et ou numérique au rayonnement intercommunal
- Garantir la gratuité des prestations
- Prendre en charge la diffusion de la communication
- Les projets doivent impérativement bénéficier d'un soutien de la collectivité locale
- Pour les bibliothèques : rendre compte de l'activité de la structure en remplissant le rapport annuel des statistiques

- **MODALITES D'INTERVENTION DES AGENTS DE LA BDM**
- Ateliers de sensibilisation aux nouvelles pratiques multimédia et numériques d'une journée dans une commune (utilisation d'une imprimante et scanner 3D, de la réalité virtuelle...)
- Formation aux outils numériques de la BDM (ressources en ligne, tablettes, jeux vidéo, réalité virtuelle, outils fablab...)
- Formation aux pratiques artistiques ou numériques à la carte d'une journée minimum à 5 jours (heure du conte numérique, films d'animation, réalisation de produits dérivés culturels)
- Ateliers de création multimédia d'une semaine dans un établissement (réalisation d'un jeu vidéo, d'un film d'animation, d'une borne d'arcade, apprentissage des bases de la programmation....)
- Animations culturelles et numériques d'une journée ou plus en cas de projets innovants (Intervention sur site avec invitations d'artistes et techniciens...)

- **COMPOSITION DU DOSSIER**
- Délibération du Conseil municipal ou communautaire pour le projet
- Description du projet
- Engagement sur le suivi du projet

Lieu de retrait du dossier : La bibliothèque départementale

Date de dépôt du dossier : Toute l'année

Contact :

Joël Aloï

Joel.Aloi@meuse.fr

03 29 45 68 53